

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JANVIER 2018

Présents : V. FRANGEUL, B. GRASLAND, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, D. LAURENT, Y. LENOËL, P. LE SAUX, S. MASSOT, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER, A. LEVÊQUE.

Excusés : G. DESIAGE, J.-P. MEUDEC, D. MORIN, P. POITEVIN.

Ouverture de la séance à 19h05.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

12 membres du Conseil d'Administration sur 16 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoirs de J.-P. Meudec à J.-P. Lepoidevin, de D. Morin à P. Le Saux, de P. Poitevin à C. Langouët).

Alain Lévêque souhaite tout d'abord la bienvenue au nouvel élu D. Laurent et lui explique le fonctionnement des CA et le mode de validation des CR.

Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

92 affiliations au 31 décembre 2017 pour 3 834 licenciés.

Discipline	Total	Hommes	Femmes
Route	2993	2386	607
Route & VTT	518	474	44
VTT / VTC	323	313	10
Total	3834	3173	661

Bilan réunions de secteurs (tout le monde)

Huit réunions ont eu lieu entre le 25 septembre et le 2 novembre.

49 clubs sur 92 y ont participé, ce qui représente 52,7% des clubs et ce qui provoque une déception du côté des organisateurs.

Le CR de ces réunions, avec les réponses aux questions de la part du Comité, de M. Cano (Présidente de la FFCT) et de D. Lamouller (vice-Président de la FFCT), a été envoyé à tous les clubs.

Bilan de l'AG et prochaine AG (tout le monde)

Tout d'abord, un grand merci au club de Pleine-Fougères pour l'organisation.

57 clubs sur 92 étaient présents ou représentés.

A noter une très bonne intervention des politiques : M. Morazin, Conseiller départemental, et M. Benoît, Député de la circonscription.

Un regret pour la non-réponse et la non-participation du CDOS.

La presse écrite s'est fait l'écho de cette AG avec un article de Ouest-France dans le journal du dimanche et un autre article dans La Gazette de la Manche en semaine.

La prochaine AG aura lieu à la Maison des Sports à Rennes le samedi 20 octobre 2018 en après-midi. A. Lévêque se charge de réserver la salle.

CR AG COREG et fédérale (A. Lévêque)

L'AG du COREG s'est déroulée à Quimper avec une faible participation des clubs : 25 clubs présents ou représentés pour l'Ille-et-Vilaine (seulement 3 présents), c'est-à-dire 27% des voix ; 18 clubs du Finistère, c'est-à-dire 35% des voix alors que l'AG se déroulait dans leur département !

La prochaine AG aura lieu à Pontivy mais la date n'est pas encore fixée.

L'AG de la FFCT s'est tenue à Moulins : seulement 51% des clubs nationaux ont voté, ce qui correspond à 57% des voix, c'est-à-dire à peine plus que le quorum !

Pour la Bretagne, 40,14% des clubs pour 47,25% de voix ; malgré nos relances, 45% des clubs d'Ille-et-Vilaine ont voté pour 53% de voix.

Face à cette désaffection, une idée est lancée : envoyer un mail aux clubs qui n'ont pas voté pour savoir les raisons de leur abstention mais aussi envoyer un mail de remerciement aux clubs qui ont voté en leur donnant les pourcentages ci-dessus.

PST et CNDS (A. Lévêque)

Le Projet Sportif Territorial est mis en place au début de chaque olympiade. Il permet de demander un financement au niveau du CNDS pour le développement du sport.

Les dotations sont en baisse sensible depuis quelques années et il y a peu d'espoir pour les années à venir que cette tendance s'inverse (la baisse pourrait être de 20 à 30% dans les régions) : d'après les rumeurs, le CNDS ne financerait plus la formation ; ce serait donc un manque pour les formations organisées par le Comité ; ne seraient plus financés également l'aide au fonctionnement et le projet de développement.

Le PST est d'abord élaboré au niveau régional, puis adapté au département.

Une idée : dans les propositions de formations faites par le Comité : pourquoi ne pas informer les clubs sur le coût réel et la participation du Comité et du stagiaire ?

Le 16 février prochain, une réunion est prévue à la DRJSCS avec le COREG et les 4 CODEP pour présenter les 5 PST et signer la convention ETR.

Conseil départemental (A. Lévêque)

Le projet de développement pour le Conseil Départemental a été rédigé et envoyé en calquant sur le PST.

Une demande de subvention a été déposée cette semaine pour être étudiée en avril et versée en mai si accord : 4 660€ ont été versés en 2017, y compris la location du bureau et de la cave.

Observatoire du tourisme à vélo (A. Lévêque)

La FFCT a lancé en novembre une grande enquête pour mieux cerner le tourisme à vélo par les pratiquants : licenciés et comités dans un premier temps puis ateliers en groupes de 10 clubs par COREG. La demande de participants à ces ateliers est arrivée le 20 décembre pour une réponse avant le 22 ! A. Lévêque a donc contacté 2 clubs et a rendu réponse. Mais changement entre temps : la Fédé a décidé de réduire le nombre de participants : elle a donc retenu 4 premières structures qui ont répondu au mail de janvier et pas les autres, d'où un certain mécontentement !

Demande du club de Chantepie (A. Lévêque)

Le club de Chantepie organise un brevet de 600km les 9 et 10 juin 2018 et a eu l'idée de faire fabriquer un set de table qui serait remis aux participants : un côté porterai le parcours proposé et l'autre les Randonnées Permanentes. Pour ce faire, il a demandé une subvention au Comité.

Le Comité refuse cette aide avec l'argument qu'il y a antinomie entre l'idée de Randonnée Permanente (tourisme) et Brevet (plutôt sport) : 3 abstentions et 12 contre.

Communication à tous les licenciés (A. Lévêque)

L'idée est lancée de faire une newsletter tous les mois à tous les licenciés du département.

Il faut donc trouver un moyen pour envoyer presque 4 000 mails d'un seul coup. Plusieurs systèmes existent pour envoyer des e-mails en masse mais cela a un coût :

- Mailchip
- Sendiblu : 300 par jour pendant 30 jours
- Mailjet : gratuit, 200 par jour avec un maximum de 6 000 par mois
- Basic : 7,95€ par mois, nombre de contacts illimité, au moins 30 000 par mois.

L'idée est adoptée à l'unanimité et A. Lévêque se renseigne.

Les adresses mail seront rentrées fin février par A. Lévêque et Y. Lenoël lorsque toutes les licences seront prises.

Calendrier (Y. Lenoël)

Le calendrier est édité dans les pages centrales de La Chaîne et va bientôt paraître sur le site Internet.

Une nouveauté en 2018 : il n'y aura plus de validation des randonnées par les COREG mais uniquement par les CODEP.

Point financier général et par commission (J.-P. Langouët)

Aucune dépense importante depuis l'AG.

Au 31 décembre 2017, le compte courant présente un solde positif de 7 990 € et le livret de 68 994 €.

Commissions	Budget prévu	Budget dépensé
VTT	2 000 €	170 €
Formation	4 250 €	734 €
Jeunes	745 €	579 €
Sport Santé Solidarité	500 €	360 €
Tourisme	700 €	

Une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 250 € pourrait être allouée par la FFCT pour des actions particulières du Comité visant à recruter de nouveaux licenciés : les réunions de secteurs clubs et VTT ainsi que les critères Route et VTT et la mise en place du blog pourraient venir illustrer notre demande (A. Lévêque s'en occupe).

Point et projets 2018 des commissions

- **VTT** (P. Poitevin) :

D. Laurent demande tout d'abord d'excuser P. Poitevin pour son absence.

Pas d'évolution véritable du projet de la Trans Ille-et-Vilaine depuis l'AG.

Une commission va être mise en place pour se mettre au travail dès maintenant (sur les 3 mois à venir).

10 clubs sont partants suite aux réunions de secteurs auxquelles 30% des clubs concernés ont participé.

Il a été relevé un défaut de communication sur le VTT pour les clubs VTT.

- **Communication** (J.-P. Lepoidevin) :

Les Chaînes sont parties ou même arrivées au bureau et (ou) dans les clubs.

Il a été imprimé 2 100 exemplaires.

Pour la prochaine édition, il faudra absolument démarcher les annonceurs et obtenir le chèque avec la promesse d'annonce.

J.-P. Lepoidevin va envoyer aux membres du Bureau la liste des annonceurs et chacun mettra son nom en face de celui (ou ceux) qu'il souhaite solliciter.

- **Blog et site Internet** (B. Grasland et A. Lévêque)

Le blog a un développement « doux ». Il faudrait penser à envoyer à B. Grasland toutes les pubs qu'on reçoit pour des séjours, des circuits... <http://www.blogcodep35cyclotourisme.com/>

Les commissions doivent alimenter le site Internet <http://www.ffct-codep35.org/> pour le faire vivre.

- **Féminines** (F. Pannetier) :

Une sortie est organisée à Vannes par le COREG les 2 et 3 juin 2018.

Suite au sondage envoyé par F. Pannetier en novembre, 3 options différentes ont été retenues pour les 82 pré-inscrites :

- Aller et retour par la flèche Rennes- Vannes
- Aller et retour Pipriac- Vannes et Vannes- Pipriac
- Aller et retour en autonomie

Le départ de Rennes se ferait le 1^{er} juin avec pique-nique apporté par chaque fille et mis dans la sacoche ; à ce jour, le lieu n'est pas arrêté.

Coût : 95 € par personne pour 2 nuits avec repas du soir, petit déjeuner et 2 pique-nique ; 60 € pour une nuit.

L'apéro du samedi soir sera offert par le COREG.

Pour l'organisation du CODEP : le retour se fera sur 2 jours avec nuit à Rochefort-en-Terre pour un coût de 53 € par personne comprenant le repas du dimanche soir, la nuit, le petit-déjeuner et le pique-nique du lundi midi.

Un véhicule sera loué pour les 4 jours. Le CODEP propose une participation financière de 1 000 € + la location du véhicule, à charge à la commission Féminines de répartir cette aide.

- **Formation** (D. Morin) :

- La découverte GPS du 15 décembre : 15 personnes étaient inscrites mais seulement 12 étaient présentes dont une qui n'a pas trouvé la salle. La soirée a été appréciée et il y a eu un bon retour des participants.
- La formation Dirigeant du 13 janvier ; sur un potentiel de 270 trésoriers, secrétaires et présidents + les membres des Bureaux, seulement 13 inscrits : 12 participants (1 désistement pour raisons professionnelles). Il n'y avait pas eu de formation Dirigeant depuis 10 ans et, au vu des questions que les clubs posent au Comité, la commission espérait avoir au moins 40 participants !

Après la théorie obligatoire, démonstration et mise en pratique du site Internet de la Fédé.

- Les deux sessions PSC1 des 27 janvier et 10 février sont complètes. Ce n'est pas facile à gérer : si la réponse est demandée avant la fin de l'année, les gens ne s'inscrivent pas (oubli ou ?) et si la réponse est demandée en début d'année, ce sont les pompiers qui demandent la confirmation de la séance. La relance de début janvier avec les réponses par mail, certaines à C. Langouët et d'autres à moi-même, n'a pas facilité les choses !
- La formation animateur des 17 et 18 février n'a que 6 inscrits ! Il y a besoin d'aide pour parler de VTT et encadrer le dimanche en VTT. C. Langouët va faire une relance auprès des clubs pour voir si cela vaut la peine de la maintenir.
- Le club de Chantepie a formulé une demande pour une deuxième session découverte GPS et une séance Mécanique.
- Openrunner évolue et une formation complémentaire en fin d'année pourrait être envisagée mais attention : Openrunner a réduit son accès gratuit !

- **Jeunes** (V. Frangeul) :

- Le Critérium VTT sera organisé, comme depuis 2 ans, dans les Côtes d'Armor avec 4 ou 5 jeunes de Bain-de-Bretagne et 1 ou 2 de Romillé.
- Le Critérium Route aura lieu à Bruz le 24 mars 2018 mais il y a une contrainte horaire : la salle doit être libérée pour 17h ; D. Besserve essaie de trouver une solution car cela pose problème pour la remise des récompenses.
- Pour le Concours Départemental d'Education Routière, la date reste à définir avec Sébastien His (Roazhon Mobility).
- Le Critérium Régional aura lieu le 19 mai à Saint-Just.
- L'effectif Jeunes est de 13 clubs avec 66 garçons et 7 filles.

- **Sécurité** (A. Lévêque) :

A. Lévêque a participé à une journée Sécurité qui s'est déroulée à Baud en 2017 avec pour thèmes : la circulation douce, les villages à vivre, la sécurité et la promotion.

A. Lévêque demandera à G. Desiage de prévoir avec sa commission des actions à partager avec les correspondants sécurités des clubs.

- **Sport, Santé, Solidarité** (P. Le Saux) :

* Une soirée d'information animée par D. Jacob sur le thème « Bien vieillir en pratiquant le cyclotourisme » est programmée le 26 janvier prochain : 26 personnes sont d'ores et déjà inscrites et 5 questions ont été posées.

* Une convention va être préparée par A. Lévêque pour signature avec le club de Cesson par rapport au prêt du tandem du Comité pour un malvoyant du club de Cesson.

* Le club de Pleine-Fougères a déposé une demande de test à l'effort pour 4 de ses licenciés.

- **Tourisme** (Y. Lenoël) :

La réalisation d'un Téléthon est toujours très aléatoire. Une suggestion est faite : contacter le réseau Optic 2000 qui est partenaire de l'opération et voir avec lui comment des clubs peuvent se raccrocher à cette organisation. Y. Lenoël prépare un courrier pour relancer les clubs.

Une rencontre a eu lieu avec le Comité Départemental du Tourisme pour d'éventuelles grandes manifestations. Au niveau de l'Ille-et-Vilaine, on recense 57 circuits VTT et 78 boucles vélo.

Dol-de-Bretagne est labellisée Territoire-Vélo jusqu'en juillet 2018 (fin de la convention de 3 ans) : une visite technique est à prévoir avec la ville. Le dossier de St-Méen- Montauban-de-Bretagne est en cours d'instruction.

Une volonté de la Présidente du conseil d'administration du Comité Départemental du Tourisme : provoquer une réunion avec le Conseil Départemental (M. Morazin). A. Lévêque souhaite y associer, en plus du Tourisme, les commissions VTT et Sécurité.

- **Séjour CODEP** (Y. Lenoël)

Le séjour 2018 à Najac compte pour l'instant 88 inscrits et les parcours sont en préparation.

Compte-rendu des diverses réunions (tout le monde)

Alain Lévêque a participé aux 10èmes rencontres du Sport le 18 novembre dernier sur le thème de la mixité dans le sport ; le Préfet et M. Chenut, Président du Conseil Départemental, étaient présents.

Informations et questions diverses

- Ne pas oublier d'inscrire au Challenge de France les clubs participant aux différentes organisations du CODEP.
- Guy DESPRES assurera la « présidence par délégation » du CDOS en l'absence de Jean Smith qui a des soucis de santé. L'AG du CDOS aura lieu le mercredi 21 février 2018.
- A. Lévêque a participé aux AG de Chantepie, Bruz et Bain-de-Bretagne. A Pipriac, c'est V. Frangeul qui a représenté le Comité.
- A. Lévêque sera absent du 27 janvier au 9 février.
- Il est rappelé que les frais des différents membres du CA doivent être transmis régulièrement au Trésorier (peut-être lors de chaque CA).
- **Prochain CA le 6 avril 2018 à 19h.** P. Le Saux sera absent, il donne dès à présent son pouvoir à D. Morin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h25.

Le Président
A. Lévêque

La Secrétaire
Chantal Langouët